



ministère  
éducation  
nationale



## **Bulletin officiel n° 37 du 11 octobre 2012**

### **Agrément national accordé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association « Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise »**

NOR : MENE1200381A  
arrêté du 26-9-2012  
MEN - DGESCO B3-4

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, en date du 26 septembre 2012, l'association « Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise », qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans.